



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110496

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/11/2025 15H37 C:005300 I:36729
V/REF : 1035874
V/Appel du Dimanche 09/11/2025 a 15H37

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00689
IMMEUBLE : 90 L'ETANG -0689
90, CHAUSSEE DE L'ETANG
. 38090 VILLEFONTAINE

Vaulx en Velin, le 14 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 90 - PAVILLON 45 DE ME MEFTAH -TEL*06 59821615*
MOTIF : INTERVENIR POUR METTRE EN SECURITE LE TABLEAU ELECTRIQUE ET VOIR SI IL
EST POSSIBLE DE RETABLIR L'ELECTRICITE DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : Ste PS Permanence Semcoda

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 09/11 A 16H15 :
A L'ARRIVEE DE NOTRE TECHNICIEN , LE LOCATAIRE AVAIT COUPE LE DIJONCTEUR
GENERAL.
IL A CONSTATE UN ECHAUFFEMENT IMPORTANT QUI A FAIT FONDRE LA COQUE DU
TABLEAU ELECTRIQUE
CONTROLE DES CONNECTIONS ELECTRIQUES RAS
REMISE EN ROUTE DU DIJONCTEUR GENERAL, DEFAUT ELECTRIQUE AU NIVEAU
ECLAIRAGE SALLE DE BAIN, ET LES CHAMBRES
LES CABLES ONT COMMENCES A CHAUFFER AU NIVEAU DU CONTACTEUR JOUR ET
NUIT- MISE EN SECURITE DU CONTACTEUR

IL FAUDRA FAIRE INTERVENIR DE TOUTE URGENCE UN ELECTRICIEN
AFIN DE VOIR QUEL EST LE PROBLEME SUR CE DISJONCTEUR D'ECLAIRAGE ET LE
CONTACTEUR

OBSERVATIONS : IB LCOMPTER Email envoyé le 10/11/25 a 10H24 Mme M.A. LAURENCIN
CD AB Email envoyé le 10/11/25 a 10H15 M. F. LE DORZE(Copie AB/D)
DT AB Email envoyé le 09/11/25 a 20H28 _ Envo i (CR/AB)

FAIRE INTERVENIR EN URGENCE POUR LE CONTROLE GENERAL DU TABLEAU
ELECTRIQUE, RISQUE DE CHAUFFE ET DONC D'INCENDIE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110496

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88		152,88
2,00	H.Ouvrier Electricien le 09/11	1	73,82		147,64
2,00	Sup.H.100%-Electr. +20h-Sa +12h-D/JF	1	73,82		147,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					516,73
T.V.A. a 10,00%					51,67
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>568,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1035874 du 12/11/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 862 860 du 10/11/2025

THCELCPP Tvx hors contra Electricite Partie privat. 1

01-EE-2223-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MME MEFTAH Morgane

MR MEFTAH Amar

90 Chaussée de l'Etang

Lot N° 045

38090 VILLEFONTAINE

Téléphone : 07.87.60.90.69

00689-00004-00006-00045 H / Type 5 B / RDC

Date entrée: 01/03/2019

Délai

Date limite exécution : 27/11/2025

Observations

BON DE REGUL SUITE INTERVENTION D25134099 DU 9/11/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
EL00038 MISE EN SECURITE TABLEAU ELECTRIQUE DANS LOGT	1,00	516,73	516,73	51,67	568,40
Total H.T.				516,73	
Total TVA				51,67	
Total TTC					568,40

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENCIN MARIE-ANGE le 12/11/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **90 Chaussée de l'Etang Lot N° 045 38090 VILLEFONTAINE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **12/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1035874